

Jeudi 21 mai 2026

## ● Communiqué de presse

L'emploi des personnes en situation de handicap :  
Une dynamique positive en 2025, avec une  
augmentation de 4,5% des maintiens dans l'emploi  
et une hausse de près de 9% pour les recrutements

**En 2025, France Travail et Cheops, le réseau des Cap emploi, constatent que l'emploi des personnes en situation de handicap résiste bien malgré un contexte économique marqué par le ralentissement du marché du travail. Le nombre de maintiens dans l'emploi et de chercheurs d'emploi recrutés en 2025 ont continué de progresser.**

Portés par la mise en œuvre opérationnelle de la loi Pour le plein emploi et par le déploiement des mesures issues de la Conférence Nationale du Handicap (CNH), les résultats 2025 traduisent une dynamique encourageante pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'emploi.

Cette progression confirme l'efficacité de l'action conjointe menée sur l'ensemble du territoire pour rapprocher les personnes en situation de handicap de l'emploi. Les chercheurs d'emploi en situation de handicap en sont satisfaits à 80%.

**Une augmentation continue des maintiens dans l'emploi : les Cap emploi acteurs de la sécurisation des parcours et de la prévention de la désinsertion professionnelle**

L'accompagnement dans l'emploi à destination des personnes en situation de handicap et des employeurs reste une mission centrale du réseau des Cap emploi. 27 894 maintiens dans l'emploi ont été réalisés, dont 13 % dans la fonction publique et 87 % dans le secteur privé, soit une augmentation de 4,5 % par rapport à 2024, permettant ainsi aux personnes de conserver leur emploi.

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : [www.francetravail.org/accueil/](http://www.francetravail.org/accueil/)

**SERVICE DE PRESSE FRANCE TRAVAIL**

Sonia PLEGAT – 07 75 25 63 06 – [sonia.plegat@francetravail.fr](mailto:sonia.plegat@francetravail.fr)

**SERVICE DE PRESSE CHEOPS**

Martine SAVARY – [martine@geckotom.com](mailto:martine@geckotom.com) - 06 64 25 66 59

En 2025, 88 606 salariés, agents de la fonction publique et travailleurs indépendants ont été accompagnés dans leurs démarches de maintien dans et en emploi, soit une hausse de 3,84 % par rapport à 2024 et 72 538 services d'accompagnement ont été délivrés aux employeurs +2.6% vs 2024.

En 2025, 8 305 Conseils en Évolution Professionnelle (CEP) ont été réalisés afin d'aider les personnes à construire un nouveau projet compatible avec leur état de santé, leurs compétences et leurs aspirations.

### **Une hausse significative des recrutements de chercheurs d'emploi en situation de handicap : l'action des teams handicap France Travail - Cap emploi**

286 700 chercheurs d'emploi en situation de handicap ont retrouvé un emploi en 2025, soit une augmentation de près de 9% par rapport à 2024. Cette progression s'explique notamment par un meilleur accès à l'emploi après la formation. En 2025, 50 % des chercheurs d'emploi en situation de handicap ayant suivi une formation préparant à un métier retrouvent un emploi dans les six mois, contre 43 % en 2024.

La formation confirme ainsi son rôle de tremplin vers l'emploi. France Travail et Cap emploi poursuivront cet effort en 2026 avec une hausse de 15 % des Préparations Opérationnelles à l'Emploi Individuelles (POEI), un dispositif particulièrement efficace puisque 9 personnes sur 10 accèdent à l'emploi dans les six mois après avoir suivi ces formations qui préparent à leur futur poste.

La loi Pour le plein emploi renforce l'accompagnement des personnes en situation de handicap en permettant de construire avec elles l'environnement professionnel le plus adapté. En mettant en œuvre les mesures actées lors de la conférence nationale du handicap de 2023, France Travail et Cheops, le réseau des Cap emploi, poursuivent une ambition commune : toujours mieux personnaliser les parcours des personnes en situation de handicap pour ouvrir le champ des possibles.

Les premières expérimentations menées dans cinq territoires montrent des résultats encourageants : 55 % des personnes ayant formulé une demande d'orientation en ESAT ou en ESRP auprès des MDPH sont orientées vers le milieu ordinaire, les MDPH se fondant désormais sur les propositions de France Travail et de Cap emploi pour rendre leur décision. L'objectif est clair : favoriser le travail en milieu ordinaire en impliquant davantage les personnes dans les choix qui les concernent.

Cette nouvelle mesure permet également d'aller vers des personnes jusque-là éloignées des dispositifs d'accompagnement : 23 % n'étaient pas connues des services de l'emploi. C'est une possibilité nouvelle d'aller vers les personnes en situation de handicap là où elles se trouvent.

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : [www.francetravail.org/accueil/](http://www.francetravail.org/accueil/)  
**SERVICE DE PRESSE FRANCE TRAVAIL**  
Sonia PLEGAT – 07 75 25 63 06 – [sonia.plegat@francetravail.fr](mailto:sonia.plegat@francetravail.fr)

**SERVICE DE PRESSE CHEOPS**  
Martine SAVARY – [martine@geckotom.com](mailto:martine@geckotom.com) - 06 64 25 66 59

En 2025, France Travail et le réseau des Cap emploi ont aussi accéléré le développement de solutions numériques inclusives avec le lancement de Handimatch sur [francetravail.fr](http://francetravail.fr). Cette fonctionnalité permet aux employeurs engagés en faveur du handicap, d'identifier plus facilement des candidats en situation de handicap ayant choisi de rendre visible leur profil, et aux candidats de repérer les employeurs mobilisés en faveur de l'inclusion.

Déjà, plus de 10 000 employeurs utilisent ce service et près de 4 000 recrutements ont été réalisés. Les employeurs reçoivent trois fois plus de candidatures de personnes en situation de handicap et les candidats ont trois fois plus de chances d'être recrutés. On note d'ailleurs l'augmentation globale de la part des recrutements de personnes en situation de handicap parmi les offres pourvues, en hausse de 0,8 point.

Cette ambition s'appuie notamment sur les 400 task forces déployées conjointement par France Travail et le réseau des Cap emploi afin d'accompagner les TPE-PME vers des recrutements plus inclusifs.

---

## Chiffres clés de l'action de Cheops et de France Travail en 2025 pour l'emploi des personnes en situation de handicap

### Maintien dans l'emploi :

- 72 538 services d'accompagnement ont été délivrés aux employeurs +2.6% vs 2024
- 27 894 maintiens dans l'emploi ont été réalisés, dont 13 % dans la fonction publique et 87 % dans le secteur privé, soit une augmentation de 4,5 % par rapport à 2024
- 8 305 Conseils en Évolution Professionnelle (CEP) ont été réalisés afin d'aider les personnes à construire un nouveau projet compatible avec leur état de santé, leurs compétences et leurs aspirations.

### Accompagnement vers l'emploi :

- 286 700 chercheurs d'emploi en situation de handicap ont repris un emploi, soit une progression de près de 9%
- Les chercheurs d'emploi en situation de handicap représentent 9,2% des inscrits : 529 000 en mars 2025
- 50% des chercheurs d'emploi en situation de handicap ayant réalisé une formation retrouvent un emploi dans les 6 mois
- Sur l'expérimentation mettant en œuvre la mesure liée à l'orientation des personnes vers le milieu ordinaire :
- 23% des personnes ont pu être mis en relation avec un conseiller dédié à l'accompagnement vers l'emploi alors qu'elles n'étaient pas connues de nos services et 55% des personnes ont été orientées vers le milieu ordinaire après diagnostic de la situation.

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : [www.francetravail.org/accueil/](http://www.francetravail.org/accueil/)  
**SERVICE DE PRESSE FRANCE TRAVAIL**  
Sonia PLEGAT – 07 75 25 63 06 – [sonia.plegat@francetravail.fr](mailto:sonia.plegat@francetravail.fr)

**SERVICE DE PRESSE CHEOPS**  
Martine SAVARY – [martine@geckotom.com](mailto:martine@geckotom.com) - 06 64 25 66 59

- Sur le dispositif numérique Handimatch :
  - 10 506 employeurs sont engagés, 3 966 candidats en situation de handicap ont été recrutés. L'employeur reçoit 3 fois plus de CV de candidats en situation de handicap. Le candidat en situation de handicap a 3 fois plus de chances d'être recruté.
- 

### **À propos de France Travail**

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

### **À propos de Cheops**

Cheops, le Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés, représente les Cap emploi auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux. Les 3 grandes missions de Cheops :

- 1) Représenter les Cap emploi, acteurs du service public de l'emploi
- 2) Participer à la définition et la mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- 3) Professionnaliser les équipes et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes handicapées.

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : [www.francetravail.org/accueil/](http://www.francetravail.org/accueil/)  
**SERVICE DE PRESSE FRANCE TRAVAIL**  
Sonia PLEGAT – 07 75 25 63 06 – [sonia.plegat@francetravail.fr](mailto:sonia.plegat@francetravail.fr)

**SERVICE DE PRESSE CHEOPS**  
Martine SAVARY – [martine@geckotom.com](mailto:martine@geckotom.com) - 06 64 25 66 59